



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Violences contre les femmes

Question au Gouvernement n° 253

Texte de la question

VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

Mme la présidente. La parole est à Mme Julie Lechanteux.

Mme Julie Lechanteux. Monsieur le ministre de l'intérieur et des outre-mer, les faits divers se succèdent, mais un fait de société se dessine. Lola, Justine, Nadia et tant d'autres sont les symboles de violences exacerbées, mettant en lumière la faiblesse de la réponse judiciaire et votre laxisme migratoire. On en viendrait parfois à se demander si, pour vous, protéger les Françaises est encore une priorité. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Plus aucune femme ne sort sans avoir peur. (« Oh ! » sur plusieurs bancs du groupe RE.) Elles usent de tous les stratagèmes : baisser les yeux, porter des écouteurs... Elles doivent redoubler de vigilance, en boîte de nuit comme à deux pas de leur porte. Grande cause perdue de ces deux quinquennats, les violences faites aux femmes explosent. En France, une femme sur deux a subi des violences sexuelles au moins une fois dans sa vie. Une grande partie de ces agressions pourraient être évitées. Les chiffres de votre ministère le démontrent : trop d'auteurs sont issus de l'immigration illégale et incontrôlée (« Oh ! » sur quelques bancs du groupe RE), récidivistes ou visés par une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

Le discours du Président de la République est incohérent. Admettant que la moitié des faits de délinquance sont liés à l'immigration irrégulière, il affirme pourtant que l'une et les autres ne sont pas liés. Il faut expulser les délinquants et criminels étrangers, notamment ceux qui sont responsables de violences envers les femmes. Les idéologies ne respectant pas la liberté des femmes n'ont pas leur place dans notre pays. En France, l'égalité hommes-femmes ne se négocie pas.

Il faut montrer du courage politique, aggraver les peines encourues par les agresseurs, rétablir les peines planchers, inscrire au fichier des délinquants sexuels les harceleurs de rue, comme Marine le propose sans cesse ! (*Sourires et murmures sur les bancs du groupe RE.*) Ce n'est pas aux Françaises d'adapter leur tenue ou leurs déplacements, mais aux étrangers de s'adapter aux lois de notre République !

M. Jean-Philippe Tanguy. Bravo !

Mme Julie Lechanteux. Monsieur le ministre, quand allez-vous rendre aux Françaises leur droit à la sécurité ? Quand admettez-vous que l'immigration incontrôlée est un fléau pour la sécurité des femmes entre autres, et non une chance, comme beaucoup le prétendent ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer.

M. Gérald Darmanin, *ministre de l'intérieur et des outre-mer*. Madame la députée, permettez-moi d'abord de corriger plusieurs affirmations que vous avez soutenues, afin que tous ceux qui nous écoutent ne soient pas trompés par vos propos.

Premièrement, parmi les personnes mises en cause par les services du ministère de l'intérieur – je rappelle qu'il ne s'agit pas de décisions de justice –, 18 % sont étrangères, et non la moitié d'entre elles, comme vous le prétendiez. Du reste, si vous voulez citer le Président de la République, retenez qu'il a affirmé qu'à Paris et dans les métropoles les plus importantes, 45 % à 50 % des actes délictueux ou criminels sont effectivement commis par des étrangers...

M. Arthur Delaporte. C'est faux !

M. Gérald Darmanin, *ministre*. ...mais que dans l'ensemble du pays, cette proportion est de 18 %.

Deuxièmement, il eût fallu soutenir Marlène Schiappa lors de la création du délit de harcèlement de rue, au lieu de déplorer maintenant ces comportements !

Mme Charlotte Parmentier-Lecocq. Exactement !

M. Gérald Darmanin, *ministre*. L'action des policiers et des gendarmes pour lutter contre celui-ci est très importante : alors que ce délit a fait l'objet de nombreuses critiques lors de sa création, nous constatons que la lutte contre le harcèlement de rue fonctionne très bien.

M. Jocelyn Dessigny. Non, ça ne fonctionne pas.

M. Gérald Darmanin, *ministre*. Du reste, le projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'intérieur prévoit de renforcer les moyens et les peines pour lutter contre ce phénomène. Nous en parlerons dans quelques jours.

Troisièmement, nous constatons une augmentation de plus de 300 % du nombre des délinquants étrangers reconduits à la frontière.

Un député du groupe LR . Tout va très bien !

M. Gérald Darmanin, *ministre* . Ainsi, 3 200 personnes ont été reconduites depuis plus d'un an et demi.

Mme Elsa Faucillon. Oh là là...

M. Gérald Darmanin, *ministre*. Nous proposerons dans le projet de loi sur l'immigration de lever la protection subsidiaire dans certains cas – là encore, nous aurons l'occasion d'en débattre.

Si le groupe Rassemblement national avait voté les dispositifs législatifs proposés par le garde des sceaux et par moi-même, il ne jouerait pas maintenant au pompier pyromane dans l'hémicycle pour faire plaisir à son électorat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe RE. – Protestations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Éric Dupond-Moretti, *garde des sceaux, ministre de la justice*. Eh oui !

Mme Marine Le Pen. Ce n'est pas vrai !

Données clés

Auteur : [Mme Julie Lechanteux](#)

Circonscription : Var (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 253

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer

Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 novembre 2022

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 novembre 2022